

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 9 (1944)

Heft: 7

Artikel: Le film, art technique

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-733074>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

son personnel, pour que tous ces cas soient traités le plus subtilement possible, sans provoquer de mécontentement ni chez les uns ni chez les autres. Il en va au cinéma comme dans la vie : il ne s'agit pas de forcer les gens à faire quelque chose qui leur déplaît, mais de les convaincre que leur liberté et leurs aises sont limitées par la liberté et les aises de leurs voisins, qui y ont le même droit qu'eux. Un peu de bonne humeur facilitera toujours les choses, pour autant qu'il ne s'agit pas de clients, assez rares heureusement, dont le caractère grincheux exclut d'avance toute entente !

Nous aurons l'occasion de revenir sur d'autres de ces petits problèmes quotidiens qui se posent aux directeurs de salles.

Le film, art technique

Léopold Lindtberg, le grand metteur en scène zurichois, a parlé récemment dans un cercle d'étudiants bernois des tâches du metteur en scène de théâtre et de cinéma. Il a émis à ce propos quelques considérations de principe qui valent la peine d'être retenues, telles qu'elles nous sont transmises par la presse de la ville fédérale.

L'importance du metteur en scène au théâtre réside dans sa fonction d'intermédiaire entre l'auteur et les acteurs. La loi supérieure de la scène est la fidélité à l'œuvre confiée par l'auteur, le metteur en scène en est le « fidéi-commis » ; c'est à lui qu'il appartient d'assurer cette fidélité et de transmettre aux acteurs l'essence du drame qu'ils auront à rendre. Lindtberg estime également que le respect et le sens du style — au double sens du mot — est une des premières tâches du metteur en scène de théâtre, la première même, car c'est en définitive le style qui donne à l'œuvre sa valeur, sa portée et son authenticité.

Les tâches du metteur en scène de cinéma sont d'un ordre différent. Il s'agit avant tout de se plier aux lois particulières de cet art, et le passage du théâtre au cinéma est pour un metteur en scène un changement radical dans ses conceptions, ses méthodes de travail et ses vues d'ensemble. Le travail est beaucoup plus considérable et le succès relativement inférieur, si l'on songe qu'une journée complète de travail au studio représente en moyenne une soixantaine de mètres de film, soit la valeur de deux minutes de projection ! Certes, le metteur en scène de films dispose d'un état-major plus important. Mais c'est lui qui doit tenir tous les fils, coordonner tous les efforts et toutes les idées, voir toujours l'ensemble des problèmes et rester fidèle à la ligne même de l'œuvre, sans se laisser séduire par le détail improvisé. Ceci fait, reste tout le côté technique de cet art, et avant tout le découpage, qui donne au film son mouvement, son allure, son rythme définitif, et qu'un metteur en scène digne de ce nom



Le couple idéal Luisa Ferida et Massimo Girotti dans l'œuvre puissante «*La Couronne de fer*» qui vient de remporter un succès éclatant à Genève et Lausanne.

doit superviser lui-même. Il faut surmonter ces lois techniques pour travailler en artiste malgré toutes les difficultés.

Le pouvoir du cinéma est immense, et le théâtre souffre sans nul doute de cette concurrence. Mais le théâtre reste le moyen d'expression du poète, de l'auteur qui a un message essentiel à transmettre, et c'est pourquoi il vivra sans aucun doute.

Mutations dans l'ACSR.

en 1943 et début 1944.

Transfert dans la SLV :

Cinéma Apollo (M. Epelbaum), Bienne.

Nouvelles salles :

St. Maurice :

Cinéma Cinévox, M. R. Misselier.

Chavornay :

Cinéma Hôtel Bellevue, M. R. Kern,

Oron :

Cinéma de la Grande Salle, M. R. Maendly.

Réinscription de salle :

Payerne, Cinéma Apollo, M. Rouvenaz.

† Dr. Roman Brum

C'est avec consternation que l'on a appris à Lausanne et dans le monde des cinémas de la Suisse la mort subite survenue, à la suite d'une embolie, de M. Roman Brum, docteur ès sciences, industriel.

Né le 1^{er} novembre 1892 en Silésie, Roman Brum vint très jeune se fixer en Suisse et acquit la bourgeoisie de Wettswil (Zurich) ; il a fait à l'Université de Zurich et à l'Université de Neuchâtel des études de chimie couronnées par le doctorat. Obligé par des circonstances de famille de s'adonner sans retard à la vie pratique, il s'occupa tout d'abord de location de films, puis dirigea le Moderne à Lausanne ; c'est lui qui prit l'initiative de la construction du Capitole et qui a été, pendant quatorze ans, de 1928 à 1942, l'âme de cette entreprise.

C'était un homme d'une extraordinaire intelligence, qui s'assimilait à tout, comprenait tout, était ouvert à tout, un homme d'affaires d'une loyauté, d'une correction parfaites, droit, franc, d'une grande bonté et d'une grande compréhension envers son personnel, qui n'avait pas de meilleur ami que lui.